

Site classé

Date de protection : 08 décembre 1910 ~ Superficie : 266 ha

La vallée de la Vologne

Granges-Autmonzey (anciennement Granges-sur-Vologne)

La vallée de la Vologne commence un peu à l'amont du hameau des Evelines, dépendant de la commune de Granges-sur-Vologne, et se termine à Retournemer, au pied du Hohneck.



La vallée de la Vologne

La Vologne est un affluent de la Moselle. La partie située sur la commune de Granges-sur-Vologne (environ 4,5 km) bénéficie d'une protection. Cette vallée est flanquée de deux versants abrupts, s'élevant de 250 à 300 mètres et couverts, de la base au sommet, de sapins séculaires, d'énormes rochers ou d'éboulis. La Vologne coule au pied, à travers des arbres croissant naturellement et des rochers sombres qui, partout, tapissent sa couche. La rivière, la ligne de chemin de fer et la route occupent le fond de la vallée, dont la largeur, en certains endroits, ne dépasse pas 20 ou 25 mètres ; les versants sont si rapprochés qu'ils laissent à peine le temps au soleil de l'éclairer.



La vallée de la Vologne



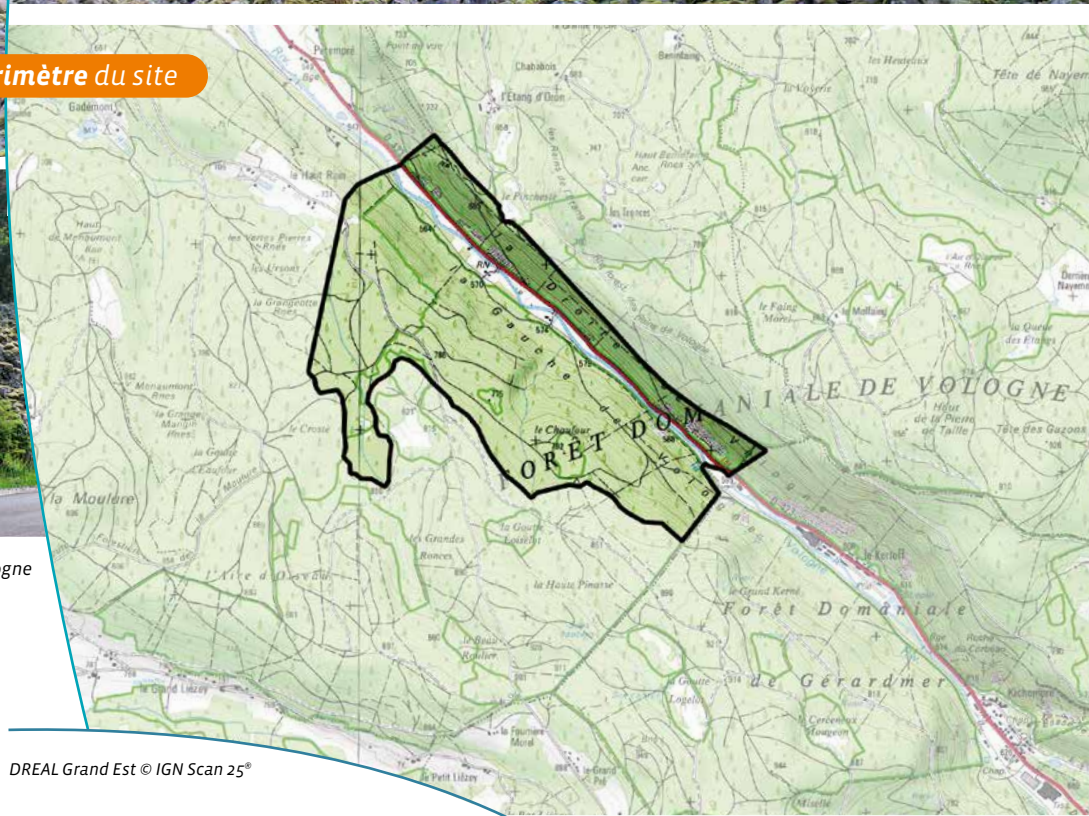
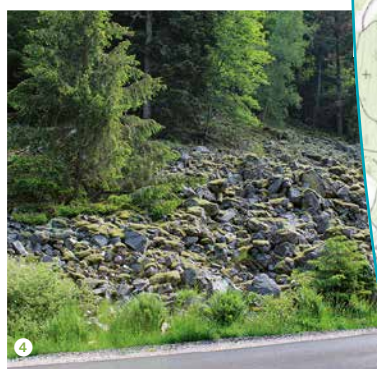
Le versant couvert par les éboulis et les résineux au sommet

Critères de classement

→ Artistique



La vallée de la Vologne



Périmètre du site

- 1 ~ La RD423 au sein de la vallée de la Vologne
- 2 ~ La Vologne
- 3 ~ Éboulis longeant la RD423
- 4 ~ Vision d'éboulis depuis la route

Inventaires - Autres mesures de protection

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63